

Conseiller pédagogique 1er degré

PART-PORG 003 - 10-12-2016

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-814.html>

Corps : **Instituteur**
Professeur des écoles

Discipline :

Date limite pour postuler : **31-01-2017**

Date de prise de poste : **28-08-2017**

Type de contrat :

Durée : **N.A.**

Poste étudié en Commission Consultative Paritaire : **Non**

Etablissement : **Ecole publique conventionnée - Port Gentil**

Localisation : **Gabon / Port Gentil**

Statut d'établissement : **Partenaire du réseau de la Mlf**

Convention d'établissement : **Coopération éducative**

Définition de poste :

L'employeur n'est pas la Mission laïque française mais L'Association pour la promotion des écoles publiques conventionnées (Libreville - Gabon).

1 poste ouvert à un(e) professeur(e) des écoles ou un(e) instituteur/trice titulaire du CAFIPEMF qui bénéficiera d'un détachement.

Poste en primaire (préélémentaire ou élémentaire)

Les Écoles Publiques Conventionnées (EPC) du Gabon sont organisées dans le cadre d'une convention entre la République Gabonaise et la République Française.

L'enseignement repose à la fois sur les programmes français et sur les programmes gabonais. Les élèves sont préparés au Certificat d'Études Primaire gabonais.

Les EPC accueillent chacune entre 100 et 600 élèves : gabonais (69%), français (29%), autres nationalités (6%).

Les EPC sont des écoles publiques gabonaises qui relèvent de la réglementation gabonaise et sont placées sous la tutelle administrative et pédagogique du ministère gabonais de l'EN. Chaque EPC est dirigée par un directeur titulaire ou un directeur de l'enseignement privé sous contrat, détaché du MENESR au MAEDI.

Les équipes enseignantes des EPC sont constituées d'enseignants titulaires gabonais, d'enseignants titulaires français et d'enseignants non-titulaires.

Conditions de rémunération : Salaire indiciaire France (indice brut) / ISVL : 762 euros par mois

Avantages annexes : Prime d'installation versée en une seule fois : 1 372 euros / Indemnité logement : 700

euros par mois / Billet d'avion A/R Paris-Libreville limités à 3 billets pour les membres de la famille vivant au Gabon

/ Billets liés à la mission (début et fin de contrat) Billets liés aux congés annuels : une fois par an.

Cadre de la mission : Les missions s'inscrivent dans les missions générales d'un établissement scolaire : l'intéressé(e) est affecté(e) sur un poste de Conseiller pédagogique du préélémentaire et de l'élémentaire, rattaché au service des EPC de Port Gentil. A ce titre il/elle est placé(e) sous l'autorité administrative de l'Inspecteur Chef de Circonscription de Port Gentil et suivi(e) par le chef de service des EPC.

Il/elle travaillera en collaboration avec une collègue conseillère pédagogique chargée de la coordination du dispositif et basée sur Libreville.

Mission : Accompagnement de tous les enseignants des EPC, suivi des enseignants gabonais en stage dans les EPC, formation des enseignants non-titulaires recrutés par l'APEPC, prise en compte et intégration d'éléments des programmes gabonais dans les programmes français pour préparation aux examens gabonais, organisation des dispositifs de formation interne aux EPC et mise en oeuvre.

Durée de la mission : 2 ans. Peut être reconduite.

Modalités de service : Elles sont définies par le Service des EPC. 30h d'activité hebdomadaire. Développement des échanges d'information et d'expérience, actualisation et conformité des pratiques pédagogiques.

Conseiller pédagogique 1er degré

PART-PORG 003 - 10-12-2016

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-814.html>

Le rythme scolaire : 5 journées en journées continues

Profil recherché :

CAFIPEMF exigé

Bonne connaissance des programmes préélémentaire et élémentaire exigée

Ouverture d'esprit et capacité d'adaptation

Qualités relationnelles et motivation pour le travail d'équipe

Capacité à travailler en mode projet

Disponibilité et implication

Compétences en formation d'adultes dans les domaines de la pédagogie

Capacité à l'accompagnement d'enseignants

Capacité à s'inscrire dans une ligne hiérarchique complexe et à rendre compte aux autorités de tutelle

Une expérience de l'expatriation serait un plus